

3. Véhicule équipé d'éco-innovations : Oui
3.1. Code général de la ou des éco-innovations : e9 29 37
3.2. Emissions de CO2 épargnées totales

grâce aux éco-innovations

3.2.1. Emissions épargnées NEDC (1e cas échéant)

Essence / Diesel : GPL/GN/Ethanol : -

3.2.2. Emissions épargnées WLTP (1e cas échéant)

Essence / Diesel : 1,7 g/km GPL/GN/Ethanol : -

4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules

électriques purs, selon le règlement (UE) 2017/1151

Valeurs WLTP Essence / Diesel Emissions de CO2

Phase basse : 141 g/km Consommation de carburant : 6,3 l/100km

Phase moyenne : 108 g/km : 4,8 l/100km

Phase haute : 102 g/km : 4,5 l/100km

Phase extra-haute : 130 g/km : 5,7 l/100km

Combinées : 118 g/km : 5,2 l/100km

Pondérées, combinées : -

Valeurs WLTP GPL/GN/Ethanol Emissions de CO2 Consommation de carburant

Phase basse : -

Phase moyenne : -

Phase haute : -

Phase extra-haute : -

Combinées : -

Pondérées, combinées : -

5. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur

selon le règlement (UE) 2017/1151 (1e cas échéant)

5.1 Véhicules électriques purs

Consommation d'énergie électrique : -

Autonomie en mode électrique : -

Autonomie en mode électrique en ville : -

5.2. Véhicules hybrides rechargeables de l'extérieur

Consommation d'énergie électrique (ECAC, pondéré) : -

Autonomie en mode électrique (EAER) : -

Autonomie en mode électrique en ville (EAER ville) : -

Divers : -

51. Véhicules à usage spécial désignation

conformément à l'annexe I, partie A, point 5, -

du règlement (UE) n° 2018/858 du Parlement européen et du Conseil

52. Remarques (*)

30.1: (*) 1536 mm

30.2: (*) 1530 mm

Combinaisons de roues/pneumatiques supplémentaires 35: (*) 195/55 R16 (87) H, 6.5 J 16 - 45

paramètres techniques (sans référence à RR) 35: (*) 185/65 R15 (88) H, 6 J 15 - 40

Véhicule équipé d'un système radar de

courte portée dans la bande des 24 GHz : Non

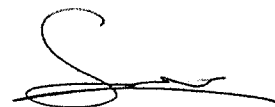
DACIA

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

VEHICULES COMPLETS M1

Le soussigné, Liviu SANDU
certifie par la présente que le véhicule :
0.1. Marque (dénomination commerciale du constructeur) : DACIA
0.2. Type : DJF
Variante : LES
Version : MG5UA21M5200
0.2.1. Dénominations(s) commerciale(s) : LOGAN
0.2.3. Identifiants :
0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation : IP-JFA1MGPJH3A_000-UU1-0
0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCT : AT-JAA_0999P_0_002-VF1-0
0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMS : 9-UU1-E29
0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route : RL-JFAJH3A_160_000-UU1-0
0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route : -
0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique : -
0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation : EV-JFAB4D50C16_000-UU1-0
0.4. Catégorie de véhicule : M1
0.5. Raison sociale et adresse du constructeur : AUTOMOBILE DACIA S.A.
Str. Uzinei Nr. 1, Mioveni
115400 Arges
Romania
0.6. Emplacement et mode de fixation des plaques réglementaires : Plaque sur le pied milieu droit
Emplacement du numéro d'identification du véhicule : Marquage à froid sur le pied milieu droit
0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur : -
(le cas échéant)
0.10. Numéro d'identification du véhicule : UU1DJF00368151456
0.11. Date de construction du véhicule : 18/01/2022
est conforme à tous égards au type complet décrit dans
La réception : e19*2007/46*0026*08
Délivrée le : 13/12/2021
Le véhicule peut être immatriculé à titre permanent dans les Etats membres dans lesquels la conduite est à : Droite
et qui utilisent les unités : Métriques
pour l'appareil indicateur de vitesse et le compteur kilométrique

Mioveni
L. SANDU



ISRH Proje

03/02/2022

Constitution générale du véhicule

1. Nombre d'essieux :2 et de roues :4
3. Essieux moteur (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu) :1 à l'avant
3.1. Le véhicule est :non automatisé

Dimensions principales
4. Empattement :2649 mm
4.1. Écartement des essieux
1-2 :2-3
5. Longueur :4396 mm
6. Largeur :1758 mm
7. Hauteur :1494 mm

Masses
13. Masse en ordre de marche :1130 kg
13.2. Masse réelle du véhicule :01147,0 kg
16. Masses maximales techniquement admissibles
16.1. Masse en charge maximale techniquement admissible :1526 kg
16.2. Masse maximale techniquement admissible sur chaque essieu
1 :810 kg
2 :905 kg
16.4. Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble :2506 kg
18. Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de
18.1. Remorque à timon d'attelage :
18.3. Remorque à essieu central :980 kg
18.4. Remorque non freinée :565 kg
19. Masse verticale statique maximale techniquement admissible au point d'attelage :75 kg

Propulsion
20. Constructeur du moteur :Renault
21. Code du moteur inscrit sur le moteur :B4D H4
22. Principe de fonctionnement :Allumage commandé à 4 temps
23. Mode uniquement électrique :Non
23.1. Classe de véhicule (électrique) hybride :
24. Nombre et disposition des cylindres :3 en ligne
25. Cylindrée du moteur :999 cm3
26. Carburant :Essence
26.1. Monocarburant/bicarburant/carburant modulable/double carburant :Monocarburant
26.2. Type (double carburant uniquement) :
27. Puissance maximale
27.1. Puissance nette maximale 49 kW à 6300 tr/min (moteur à combustion interne)
Puissance nette maximale GPL/Ethanol :
27.3. Puissance maximale nette (moteur électrique) :
27.4. Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique) :
28. Boîte de vitesses (type) :Manuelle
28.1. Rapports de démultiplication (pour les véhicules équipés d'une transmission manuelle)
1:0,2683 2:0,4468 3:0,6829 4:0,9714
5:1,3548 6:- 7:- 8:-
28.1.1. Rapport de transmission finale (le cas échéant) :0,2029
28.1.2. Rapports de transmission finale (à compléter si et où nécessaire):
1:0,0544 2:0,0907 3:0,1386 4:0,1971
5:0,2749 6:- 7:- 8:-

Vitesse maximale
29. Vitesse maximale :160 km/h

Essieux et suspension
30. Voie des essieux
1 :1526 mm (*)
2 :1520 mm (*)

35. Combinaison pneu monté/roue/classe d'efficacité énergétique des coefficients de résistance au roulement (CRR) et catégorie de pneu utilisée pour la détermination des émissions de CO2
1 :185/65 R15 (88) H 6.0 J 15 - 40 (C1)A
2 :185/65 R15 (88) H 6.0 J 15 - 40 (C1)A

Dispositifs de freinage
36. Connexions pour le freinage de la remorque :Mécaniques

Carrosserie
38. Code de la carrosserie :AA
40. Couleur du véhicule :BLANC
41. Nombre et configuration des portes :4 portes battantes latérales
42. Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) :05 - 2 à l'avant et 3 à l'arrière
42.1. Places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :
42.3. Nombre de places accessibles à des utilisateurs en fauteuil roulant :-

Performances environnementales

46. Niveau sonore :81 dB(A) à un régime de :3750 tr/min
A l'arrêt :69,0 dB(A)/E
En marche :6AP

47. Niveau des émissions d'échappement EURO :6AP
47.1 Paramètres pour les essais d'émissions de Vind :1223
47.1.1. Masse d'essai, kg :
47.1.2. Surface frontale, m2 :
47.1.2.1. Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre (le cas échéant) (en cm2) :
47.1.3. Coefficients de résistance à l'avancement sur route
47.1.3.0. f0, N :61,2
47.1.3.1. f1, N/(km/h) :0,299
47.1.3.2. f2, N/(km/h)2 :0,03082
47.2. Cycle de conduite :
47.2.1. Classe de cycle de conduite :3b
47.2.2. Facteur de réajustement de la vitesse (fdsc) :-0,096
47.2.3. Vitesse limitée :Non

48. Emissions d'échappement
Numéro de l'acte réglementaire de base et du :715/2007*2018/1832AP
dernier acte réglementaire modificatif applicable
1.2. Procédure d'essai : Type I (valeurs NEDC moyennes, valeurs WLTP les plus hautes) ou WHSC (Euro VI)
Essence / Diesel
CO :307,7 mg/km THC :31,2 mg/km
NMHC :29,4 mg/km NOx :26,5 mg/km
THC + NOx :-- NH3 :--
Particules (masse) :--
Particules (nombre) :--
GPL/GN/Ethanol
CO :-- THC :--
NMHC :-- NOx :--
THC + NOx :-- NH3 :--
Particules (masse) :--
Particules (nombre) :--
2.2. Procédure d'essai : WHTC (Euro VI)
Diesel
CO :-- NOx :--
NMHC :-- THC :--
CH4 :-- NH3 :--
Particules (masse) :--
Particules (nombre) :--
GPL/GN
CO :-- NOx :--
NMHC :-- THC :--
CH4 :-- NH3 :--
Particules (masse) :--
Particules (nombre) :--

48.1. Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées :--
48.2 Valeurs RDE maximum déclarées (le cas échéant)
NOx :60 mg/km
Particules (nombre) :-

Parcours RDE total :60 mg/km
Partie urbaine du parcours RDE :60 mg/km

49. Emissions de CO2 /consommation de carburant: consommation d'énergie électrique
1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs
Valeurs NEDC Essence / Diesel Emissions de CO2 Consommation de carburant
Conditions urbaines :137 g/km :6 l/100km
Conditions extra-urbaines :98 g/km :4,3 l/100km
Combinées :113 g/km :4,9 l/100km
Pondérées, combinées :--
Facteur de déviation (le cas échéant) :
Facteur de vérification (le cas échéant) :
Valeurs NEDC GPL/GN/Ethanol Emissions de CO2 Consommation de carburant
Conditions urbaines :-- :
Conditions extra-urbaines :-- :
Combinées :-- :
Pondérées, combinées :-- :
Facteur de déviation (le cas échéant) :
Facteur de vérification (le cas échéant) :
2. Véhicules électriques purs et véhicules hybrides chargeables de l'extérieur:
Consommation d'énergie électrique :
(pondérée, combinée) :
Autonomie en mode électrique :-